# SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2013

# Séance extraordinaire du 22 mars 2013

# **ORDRE DU JOUR**

# 1. CONSEIL

Moment de réflexion Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- **1.1** Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2. <u>DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE</u>
- **2.1** Présentation des états financiers au 31 décembre 2012.
- 3. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS</u>
- 4. <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2013

# PROCÈS-VERBAL

1

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **22 mars 2013 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

## Gilles Robillard

Louise Houle Richard

Lise Villeneuve

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gaston A. Tremblay.

Monsieur Jacques Maillé, directeur général est aussi présent.

Messieurs Paul Malouf, Robert Johnson et Pierre Paquin ont motivé leur absence.

Environ trois (3) personnes assistent à l'assemblée.

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Gaston A. Tremblay souhaite la bienvenue aux citoyens présents. Il informe les membres présents des décès de madame Adrienne David et de monsieur Marcel Carrier et les invitent à un moment de silence.

## 1.1

### 084-03-2013

## Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE l'ordre du jour soit adopté.

# Adoptée

### 2.

# DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

### 2.1

# Présentation des états financiers au 31 décembre 2012.

Les états financiers en date du 31 décembre 2012 sont présentés par monsieur Jonathan Paquet de la firme Marcil-Lavallée. À cet effet, le document est déposé.

### 3. PÉRIODE DE OUESTIONS DES CITOYENS

Les citoyens se questionnent sur certains postes de dépenses ainsi que la composition du surplus.

### 4

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### 085-03-2013 Levée de l'assemblée.

Sur proposition Monsieur le Conseiller Gilles Robillard;	
Il est résolu unanimement;	
QUE la séance soit levée à 20 h 35.	
Adoptée	
Gaston A. Tremblay, M.D. FRCPC Maire	Jacques Maillé Directeur général

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2013